

**RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS  
AU 30 JUIN 2014**

**I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Au 30 juin 2014, le bilan présente un total de 10.033,7 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2013, le total de bilan était de 9.195,4 millions d'euros. La variation s'explique principalement par :

- l'émission d'une série privée d'obligations foncières pour un montant total de 100 millions d'euros,
- l'émission de 3 séries « Retained » d'obligations foncières pour un montant total de 1.200 millions d'euros,
- le remboursement à l'échéance de 2 séries d'obligations foncières pour un montant total de 335,6 millions de dollars et
- le rachat puis l'annulation de 2 séries d'obligations foncières pour un montant total de 105 millions d'euros.

L'encours d'Obligations Foncières au 30 juin 2014 est de 9.370,8 millions d'euros et 565,1 millions de dollars (comprenant respectivement 145 millions d'euros et 0,6 million de dollars d'intérêts courus non échus).

Les fonds propres à fin juin 2014 s'élèvent à 209,5 millions d'euros.

**Chiffres clés du bilan**

En millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Total Actif	10.033,7	9.195,4
Dont Prêts octroyés à SG	9.858,0	8.898,8
Total Fonds Propres	209,5	207,2

**A- Evolution des actifs au cours du premier semestre 2014**

A fin juin 2014, le cover pool (portefeuille d'actifs éligibles) d'un montant de 11.950 millions d'euros, constitué principalement de prêts aux collectivités locales françaises et étrangères ou garantis par celles-ci, se décomposait comme suit :

<b>Pays et Nature d'exposition (en millions d'euros)</b>	<b>Encours en millions d'euros</b>	<b>% du cover Pool</b>
<b>France</b>		
Régions	1 001	8%
Départements	2 471	21%
Communes et Groupements de Communes	2 736	23%
Etablissements de Santé	1 723	14%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	700	6%
Expositions garanties par agences de credit export	1 412	12%
Souverain	298	2%
Autres	237	2%
<b>Total France</b>	<b>10 578</b>	<b>89%</b>
<b>Belgique</b>		
Régions	125	1%
<b>Total Belgique</b>	<b>125</b>	<b>1%</b>
<b>Autriche</b>		
Expositions garanties par agences de credit export	27	0%
<b>Total Autriche</b>	<b>27</b>	<b>0%</b>
<b>Norvège</b>		
Expositions garanties par agences de credit export	113	1%
<b>Total Norvège</b>	<b>113</b>	<b>1%</b>
<b>Allemagne</b>		
Expositions garanties par agences de credit export	330	3%
<b>Total Allemagne</b>	<b>330</b>	<b>3%</b>
<b>USA</b>		
Expositions garanties par agences de credit export	192	2%
<b>Total USA</b>	<b>192</b>	<b>2%</b>
<b>Gulf Cooperation Council</b>		
Expositions garanties par un souverain	293	2%
<b>Total Gulf Cooperation Council</b>	<b>293</b>	<b>2%</b>
<b>Institution Supranationale</b>		
Expositions garanties par un supranational	293	2%
<b>Total Institution Supranationale</b>	<b>293</b>	<b>2%</b>
<b>Total</b>	<b>11 950</b>	<b>100%</b>

Parmi les contreparties de type "Autres", se trouvent essentiellement des chambres de commerce et des entreprises portuaires.

Au premier semestre 2014, Société Générale SCF a continué sa stratégie de diversification des classes d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, tels des prêts garantis par les agences de crédit export de France, d'Allemagne et d'Autriche, des crédits-baux et de contrats de partenariats contractés par des collectivités territoriales françaises ou par l'Etat français.

<b>Répartition géographique du Cover Pool</b>	<b>Encours en millions d'euros</b>	<b>% du pool</b>
Alsace	144	1,21%
Aquitaine	304	2,54%
Auvergne	82	0,69%

Basse-Normandie	163	1,37%
Bourgogne	256	2,14%
Bretagne	185	1,55%
Centre	227	1,90%
Champagne-Ardenne	99	0,83%
Corse	11	0,09%
Dom-Tom	-	0,00%
Franche-Comté	130	1,09%
Haute-Normandie	261	2,18%
Ile-de-France	2 097	17,55%
Languedoc-Roussillon	327	2,74%
Limousin	60	0,50%
Lorraine	570	4,77%
Midi-Pyrénées	280	2,34%
Nord-Pas-de-Calais	653	5,47%
Pays de la Loire	412	3,45%
Picardie	187	1,57%
Poitou-Charentes	172	1,44%
Provence-Alpes-Côte d Azur	995	8,33%
Rhone-Alpes	1 251	10,47%
Souverain	1 710	14,31%
<b>Total France</b>	<b>10 578</b>	<b>88,52%</b>
<b>Total Allemagne</b>	<b>330</b>	<b>2,76%</b>
<b>Total Belgique</b>	<b>125</b>	<b>1,05%</b>
<b>Total USA</b>	<b>192</b>	<b>1,60%</b>
<b>Total GCC</b>	<b>293</b>	<b>2,45%</b>
<b>Total Norvège</b>	<b>113</b>	<b>0,95%</b>
<b>Total Supranational</b>	<b>293</b>	<b>2,45%</b>
<b>Total Autriche</b>	<b>27</b>	<b>0,22%</b>
<b>Total</b>	<b>11 950</b>	<b>100,00%</b>

Le portefeuille est composé de créances saines, il n'y a pas eu de cas de défaut depuis la mobilisation de ces créances.

Au cours du premier semestre 2014, dans le cadre d'une gestion active du *cover pool* et afin de satisfaire le taux de surdimensionnement sur les émissions obligataires, de nouvelles créances ont été mobilisées :

- Rechargement de 27.461.775,89 euros le 28 janvier 2014,
- Rechargement de 26.808.958,95 euros le 28 janvier 2014,
- Rechargement de 104.022.610,81 euros le 3 mars 2014,
- Rechargement de 19.797.756,36 euros le 14 mars 2014,
- Rechargement de 8.600.650,09 euros le 8 avril 2014,
- Rechargement de 163.121.008,03 euros le 9 avril 2014,
- Rechargement de 22.428.492,26 euros le 27 mai 2014,
- Rechargement de 44.795.422,55 euros le 10 juin 2014,
- Rechargement de 43.410.332,99 euros le 10 juin 2014 et
- Rechargement de 8.219.287,07 euros le 30 juin 2014.

Les nouvelles créances mobilisées sont des prêts aux collectivités locales françaises ou garantis par celles-ci, des prêts garantis par des agences de crédit export, des crédits-baux et des partenariats public-privé contractés par l'Etat ou les collectivités territoriales.

A fin juin 2014, les valeurs de remplacement représentent un total de 210,3 millions d'euros, entièrement constituées de dépôts à vue ou à terme intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs représentent 2,15 % de l'encours d'Obligations Foncières (contre un plafond imposé par la loi de 15%).

#### B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège au premier semestre 2014

Au cours du premier semestre, Société Générale SCF a réalisé les émissions obligataires suivantes :

- Série 34 : Montant nominal de 100 millions d'euros à EIB3M + 0,13%, échéance le 25 mars 2017 ;
- Série 35 : Montant nominal de 200 millions d'euros à EIB3M + 0,03%, échéance le 25 juin 2015 ;
- Série 36 : Montant nominal de 200 millions d'euros à EIB3M + 0,10%, échéance le 25 juin 2017 ;
- Série 37 : Montant nominal de 800 millions d'euros à EIB3M + 0,39%, échéance le 25 juin 2028 ;

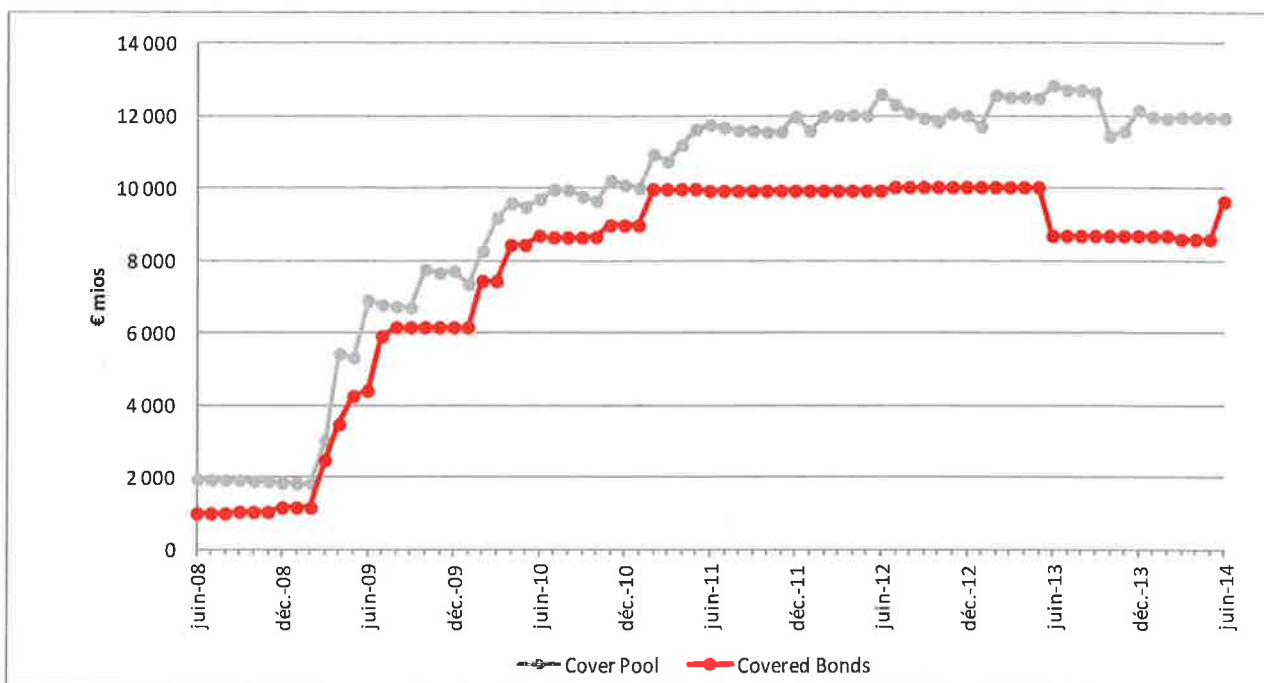
La société a remboursé à échéance les séries d'obligations suivantes :

- Série 4 : Montant nominal de 259 millions de dollars LIB3M + 1,42%, échéance 19 mars 2014,
- Série 6 : Montant nominal de 76,5 millions de dollars à LIB3M + 1,47%, échéance 19 juin 2014,

Par ailleurs, la société a racheté sur le secondaire les séries suivantes et à procéder à leur annulation :

- Serie 11 : Montant nominal de 75 millions d'euros, échéance initiale au 19 juin 2019, rachetée le 16 juin 2014
- Serie 22 : Montant nominal de 30 millions d'euros, échéance initiale au 29 juillet 2019, rachetée le 16 juin 2014.

L'encours d'Obligations Foncières, après prise en compte des opérations de couverture de taux et de change, à fin juin 2014 s'établit à 9.784,5 millions d'euros (dont 145,4 millions d'euros d'intérêts courus).



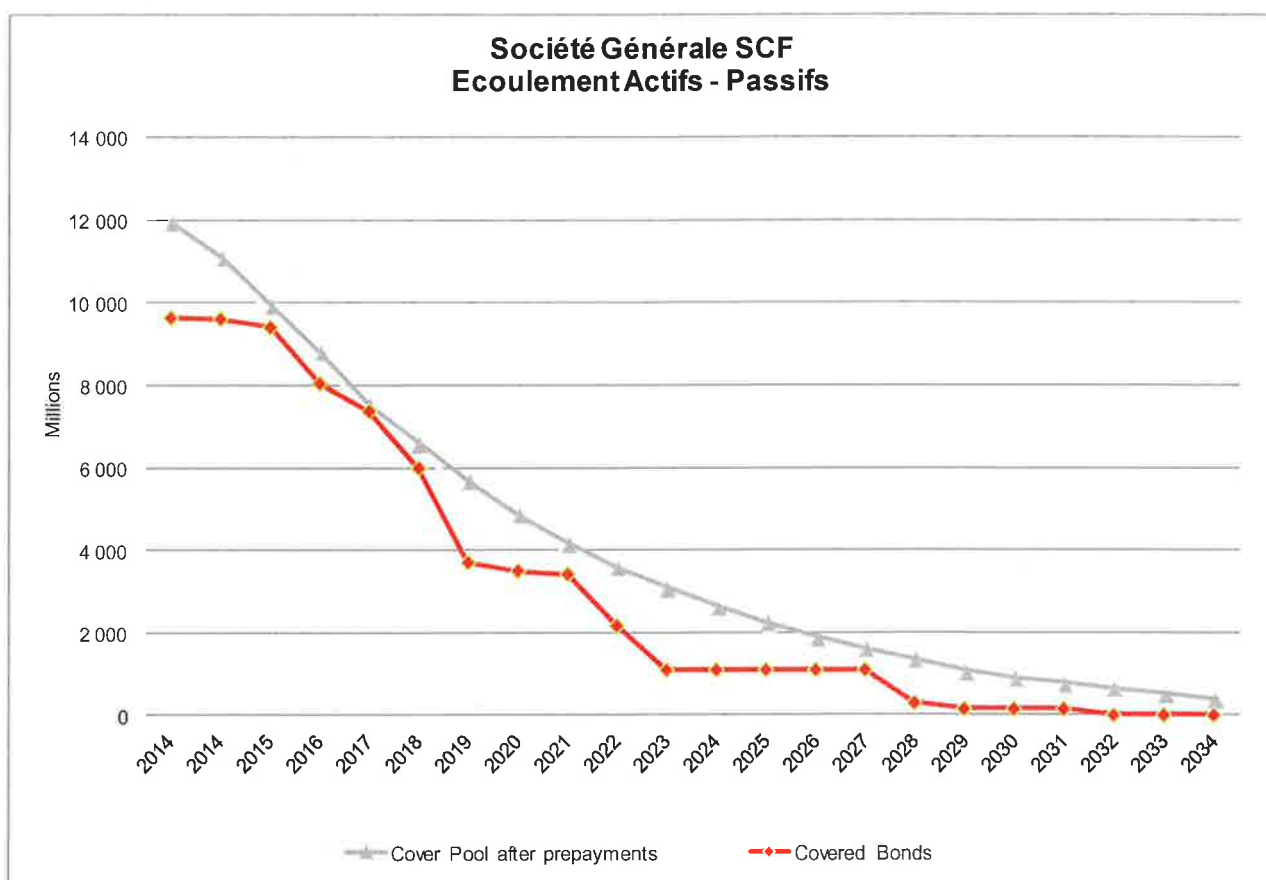
Le programme EMTN a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 10 juin 2014. A cette occasion, le Prospectus de Base a été mis en conformité avec les évolutions du cadre légal et réglementaire.

### C- Evolution du ratio de couverture

Le ratio de couverture, calculé selon les normes réglementaires pour les sociétés de crédit foncier françaises, représente le rapport des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, le cas échéant pondérés, sur les dettes bénéficiant du privilège de la loi.

Suite à la publication le 25 mai 2014 du Décret n°2014-526, les sociétés de crédit foncier françaises sont tenues de respecter à tout moment un ratio de couverture des ressources privilégiées par les éléments d'actifs, au moins égal à 105% et non plus 102% comme précédemment.

Au 30 juin 2014, le ratio de couverture au sens réglementaire s'établissait à 122,36%, en cohérence avec l'article R515-7-2 du Code monétaire et financier qui définit le seuil de ce ratio réglementaire à 105%.



Conformément à la procédure de contrôle de couverture prévisionnelle qui vise à s'assurer qu'il n'y a pas d'impasse de couverture et de gap de liquidité significatif tout au long de la vie des Obligations Foncières émises, et sur la base d'un taux moyen de remboursement anticipé de 0,53%, correspondant au taux annuel glissant constaté, aucune impasse de couverture n'est observée.

#### D- La gestion des risques de bilan

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. La conclusion de contrats de swaps de couverture ad hoc permet ainsi de cristalliser, dès l'émission, une marge fixe, toute variation des taux d'intérêts ayant des effets parallèles à l'actif et au passif de Société Générale SCF par la suite.

Pour les émissions en dollars, Société Générale SCF a éliminé le risque de change par la mise en place de swaps financiers de couverture euros/dollars. De ce fait, Société Générale SCF n'est pas exposée au risque de change sur ces émissions.

En matière de risque de transformation, par nature, Société Générale SCF n'est pas exposée, la maturité des prêts à l'actif correspondant exactement à celle des Obligations Foncières émises.

En matière de risque de liquidité, Société Générale SCF a mis en œuvre avec succès son accès sur une base autonome aux opérations de refinancement de la BCE. Au 30 juin 2014, l'encours de créances éligibles au refinancement par la BCE s'élevait à 8.105,7 millions d'euros, octroyant à Société Générale SCF une ligne de crédit après prise en compte des différentes décotes de 5.520 millions d'euros. Le maintien des conditions opérationnelles de cet accès est testé trimestriellement.

Conformément à la recommandation du Contrôleur Spécifique, Société Générale SCF calcule désormais trimestriellement la part des actifs éligibles au refinancement de la BCE pouvant être utilisée pour lever des liquidités tout en respectant le ratio de couverture. Au 30 juin 2014, ce montant s'élevait à 2.021,6 millions d'euros en nominal et 1.819,5 millions d'euros après décote.

Quant à la surveillance de la liquidité à court terme, Société Générale SCF a respecté le coefficient de liquidité au premier semestre 2014. Au 30 juin 2014, elle présente un excédent de liquidité court terme (< 1 mois) supérieur à 6 millions d'euros.

## E- Le compte de résultat

(En milliers d'EUR)

	30/06/2014	31/12/2013
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
- Intérêts et produits assimilés (note 9)	259 506	542 460
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	64 143	141 590
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
- Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	(908)	(2 070)
- Autres intérêts et produits assimilés	196 170	402 930
- Intérêts et charges assimilés (note 9)	(253 557)	(510 027)
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	(683)
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(190 351)	(371 199)
- Autres intérêts et charges assimilés	(63 206)	(138 145)
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-
+ Produits sur opération de location simple	-	-
- Charges sur opérations de location simple	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-
+ Commissions (produits)	-	-
- Commissions (charges) (note 10)	(1)	(296)
+/- Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	-	-
- Opérations sur titres de transaction	-	-
- Opérations de change	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-
+/- Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	-
- Plus ou moins value	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
- Opérations faites en commun	-	-
- Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
- Autres produits non bancaires	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	(23)	(2 492)
- Opérations faites en commun	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	(23)	(2 492)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>5 925</b>	<b>29 634</b>
- Charges générales d'exploitation (note 11)	(2 324)	(2 178)
- Frais de personnel	-	-
- Autres frais administratifs	(2 324)	(2 178)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 601</b>	<b>27 456</b>
- Coût du risque	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-
- Autres opérations	-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 601</b>	<b>27 456</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-
- Immobilisations financières	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>3 601</b>	<b>27 456</b>
+/- Résultat exceptionnel	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 12)	(1 248)	(10 432)
+/- Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 352</b>	<b>17 024</b>



## **II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE AU 30 JUIN 2014**

Société Générale SCF n'a conclu aucun prêt, swap ou émission d'emprunts depuis la clôture comptable du 30 juin 2014.

## **III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Société Générale SCF a fait le choix stratégique de se spécialiser dans les placements privés offrant des prix intéressants et permettant d'optimiser sa gestion ALM en adaptant la fréquence et la taille des émissions à celles du collatéral disponible.

Pour accompagner ses émissions, Société Générale SCF continue à développer le gisement d'actifs éligibles produits par la banque de financement et d'investissement de SOCIETE GENERALE et principalement des actifs garantis par les agences de crédit export.

Compte tenu du business mix du groupe SOCIETE GENERALE, le portefeuille d'actifs resterait néanmoins fortement concentré sur la France.

## **IV. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Au 30 juin 2014, Société Générale SCF était détenue à 99,99 % par SOCIETE GENERALE, le solde étant détenu par six sociétés filiales du groupe SOCIETE GENERALE à raison d'une action par société.

## **V. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes semestriels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des états financiers.

Les comptes semestriels de l'exercice au 30 juin 2014 font apparaître un bénéfice de 2.352 milliers d'euros.

## **VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Conformément à ses statuts et au Code monétaire et financier, Société Générale SCF ne dispose d'aucune filiale ni aucune participation.

## **VII. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

La Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et développement.

### VIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions suivantes visées par l'article L 225-38 du Code de commerce et conclues antérieurement à l'exercice 2014 ont poursuivi leurs effets au cours du premier semestre 2014 :

- ✓ convention d'externalisation (14 décembre 2007),
- ✓ convention d'assistance (14 décembre 2007),
- ✓ convention de gestion et de recouvrement (14 décembre 2007) et avenant (24 janvier 2011),
- ✓ convention sur l'organisation du contrôle périodique (14 décembre 2007) et avenant (autorisé par le CA du 26 juin 2012).

Une convention nouvelle visée par l'article L 225-38 du Code de commerce a été autorisée au cours de l'exercice 2013 et signée le 30 janvier 2014 :

- ✓ Avenant à la Convention de gestion et de recouvrement autorisé par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2013 signée le 30 janvier 2014.

Aucune convention courante significative visée par l'article L 225-39 du Code de commerce n'est intervenue sur le premier semestre 2014.

Les Commissaires aux Comptes émettent un rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2014 sur la base d'une revue limitée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

